



 **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**
Gestion

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION

L'EXPERTISE FINANCIÈRE DE PROXIMITÉ

Communication publicitaire

Veuillez vous référer aux prospectus et documents d'information clé des organismes de placement collectifs cités avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Veuillez vous référer à la documentation contractuelle et réglementaire afférente au service de gestion sous mandat avant de prendre toute souscription.



EDITOS



CLAIRE CREYSSELS
Directrice Générale, Société Générale Gestion

Gérer l'épargne des clients de Société Générale au plus près de leurs besoins est au cœur de notre activité.

Nous avons construit au fil des années un modèle de société de gestion unique, dédié à ce réseau, qui allie l'agilité d'une entreprise à taille humaine à la puissance du premier groupe européen de gestion d'actifs, Amundi.

Ce positionnement original permet de cultiver une relation de proximité avec nos clients tout en leur offrant l'accès à une gamme complète d'expertises et de solutions.



VALÉRIE BAUDSON
Directrice Générale, Amundi

Avec plus de 2 398 milliards d'euros⁽¹⁾ d'encours sous gestion, Amundi est le leader européen⁽²⁾ de la gestion d'actifs

Etre un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société est notre raison d'être.

Nous nous appuyons sur une organisation à la fois globale et locale, et sur une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement. Société Générale Gestion s'inscrit pleinement dans ce modèle en apportant au quotidien un accompagnement efficace et réactif au groupe Société Générale, partenaire historique d'Amundi.

1. Source Amundi au 31/03/2026.

2. Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion à décembre 2024.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION EN QUELQUES CHIFFRES

65⁽²⁾
MILLIARDS
D'ENCOURS
SOUS
GESTION

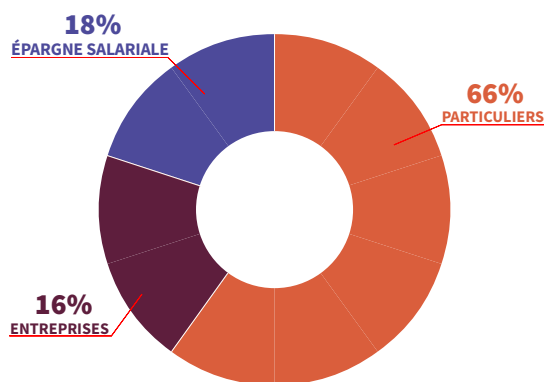
+ 30 ANS⁽³⁾
D'EXPÉRIENCE

+ 80
COLLABORATEURS

Filiale d'Amundi, Top 10 mondial⁽¹⁾
de la gestion d'actifs

AMUNDI⁽⁴⁾
2 398 MILLIARDS
d'actifs

RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR TYPE DE CLIENTS



GESTION DÉLÉGUÉE
UN ENCOURS
SOUS GESTION
MULTIPLIÉ PAR
3,6
EN 10 ANS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION
65 MILLIARDS⁽²⁾ €
d'encours sous gestion

Dont
20 MILLIARDS €
en Gestion Déléguée

1. Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024.

2. Source Société Générale Gestion au 31/03/2026.

3. Notre offre de gestion sous mandat a été créée en 1993.

4. Données Amundi au 31/03/2026

1

NOUS CONNAÎTRE

Société Générale Gestion est une société de gestion dédiée à l'un des tout premiers acteurs bancaires français : Société Générale.

Société de gestion à taille humaine, Société Générale Gestion allie l'agilité de la petite structure à la force du leader européen⁽¹⁾ de la gestion d'actifs, Amundi, son groupe d'appartenance.

Notre métier consiste à concevoir, développer et gérer un panel de solutions de placements financiers à destination d'une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, aux besoins spécifiques et variés.

Par ailleurs, nous proposons des solutions d'épargne salariale et retraite du « clé en main » au « sur mesure ».



NOS VALEURS

ENTREPRENEURIAT

L'Entrepreneuriat

A l'écoute du client, nous appliquons une approche pragmatique, en recherche constante d'innovation.

ENGAGEMENT

L'Engagement

Notre mission est de gérer efficacement sur le long terme l'épargne qui nous est confiée. La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG¹) intervient dans le coeur de notre gestion et contribue à atteindre cet objectif.

PROXIMITÉ

La proximité

Nous mettons à la disposition de notre partenaire Société Générale et de ses clients un accompagnement adapté pour prendre pleinement en compte leurs demandes et leurs contraintes

La conviction

Pour des performances dans la durée, nous adoptons une gestion active de conviction sur toutes nos solutions d'épargne.

CONVICTION

NOS VALEURS

1. Veuillez vous référer à la Politique d'Investissement Responsable et à la Déclaration de financement durable d'Amundi disponible sur www.sociétégénéralegestion.fr



2

NOTRE SAVOIR-FAIRE

DES EQUIPES SOLIDES POUR UN ENGAGEMENT COLLECTIF ACTIF

Avec plus de 80 collaborateurs, nos équipes bénéficient d'un savoir-faire reconnu sur les marchés financiers.



1. Source Société Générale Gestion données au 31/03/2026. La gestion Sous Mandat a été créée en 1993.

LA PUISSANCE DU GROUPE AMUNDI

Société Générale Gestion s'intègre dans la dynamique du groupe Amundi, Top 10 mondial⁽¹⁾ et leader français de l'épargne salariale⁽²⁾, qui lui apporte toute son expertise au quotidien

1 LA RECHERCHE ET L'ANALYSE

Société Générale Gestion s'appuie sur les travaux des économistes, des stratégestes et des analystes financiers et extra-financiers d'Amundi et intègre leurs recommandations dans sa stratégie d'investissement.

2 L'ACCÈS À UNE GAMME COMPLÈTE D'ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS (OPC) ET FONDS MULTI ENTREPRISES (FME) COUVRANT L'ENSEMBLE DES CLASSES D'ACTIFS

Nous nous nourrissons des échanges permanents avec les équipes de gestion d'Amundi qui nous font bénéficier de leurs expertises sur l'ensemble des classes d'actifs.

3 LE BÉNÉFICE DE LA TABLE DE NÉGOCIATION CENTRALISÉE D'AMUNDI

Cet accès nous permet d'optimiser les passages d'ordre de bourse pour toutes les classes d'actifs et sur toutes les zones géographiques.

GROUPE
AMUNDI

3

ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE

Société Générale Gestion partage pleinement les convictions d'Amundi qui a fait de l'investissement durable un pilier essentiel de sa stratégie de développement.

En tant que filiale d'Amundi, Société Générale Gestion suit la politique d'investissement de sa maison mère et bénéficie de toute son expertise.



L'ESG AU COEUR DE LA GESTION

La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de nos processus de gestion repose sur 4 approches édictées par Amundi :

1 UNE POLITIQUE D'EXCLUSION CIBLÉE

Lors de la sélection de nos investissements, nous appliquons des règles d'exclusion normatives¹ et sectorielles², excluant notamment les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage d'armes visées par des traités et conventions internationales, les émetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles ; ou encore les émetteurs impliqués dans les activités liées au tabac, aux industries fossiles, etc., selon les règles et seuil définis dans la politique d'Investissement Responsable².

2 UN SYSTÈME DE NOTATION

Amundi a défini son propre cadre d'analyse et développé sa propre méthodologie de notation ESG dont bénéficie pleinement Société Générale Gestion. Cette méthodologie permet, de l'avis de Société Générale Gestion, de privilégier l'investissement dans les entreprises les plus vertueuses.

3 L'ENGAGEMENT AVEC LES ÉMETTEURS

Amundi a mis en place une politique d'engagement visant à utiliser ses droits de vote et le dialogue afin d'influencer les émetteurs et les conduire à améliorer leurs pratiques ESG. Cet engagement actionnarial est une partie intégrante de la stratégie ESG du groupe Amundi. Société Générale Gestion s'inscrit dans cette politique et promeut ainsi une transition vers une économie durable, inclusive et bas carbone.

4 LA STRATÉGIE DE LABELLISATION

Certains de nos fonds bénéficient de labels, ISR et Greenfin. Ces labels sont attribués conformément à un processus strict mené par des organismes tiers indépendants et constituent un repère unique pour les épargnants souhaitant participer au financement d'une économie plus durable.



**100%
DES FONDS
OUVERTS
INTÈGRENT UNE
ANALYSE D'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL
DES ENTREPRISES**



**8 FONDS
LABELLISÉS**

AU 31 03 2026

1. Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) : « Un appel aux entreprises à aligner leurs stratégies et leurs opérations sur les principes universels sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures qui font progresser les objectifs sociétaux. »
2. Se référer à la Politique mise en ligne sur www.societegeneralegestion.fr
3. Au sens de l'article 12, paragraphe 1, points a) à g), du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020 complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les normes minimales applicables aux indices de référence de l'UE relatifs à la transition climatique et aux indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris

4

UNE OFFRE COMPLÈTE POUR TOUTES LES SITUATIONS

Nous concevons, développons et gérons de nombreuses solutions d'épargne à destination des particuliers, des professionnels et des entreprises. Par ailleurs, nous proposons des solutions pour les salariés bénéficiant d'un dispositif d'épargne salariale.

Nos solutions couvrent toutes les principales classes d'actifs : actions et produits de taux.

Nous offrons également des solutions développées par Amundi ou ses filiales pour répondre à des besoins plus spécifiques comme la gestion d'actifs immobiliers.

Le service de gestion sous mandat est un service d'investissement présentant un certain nombre de risques, notamment et non exhaustivement le risque de perte en capital et le risque lié à la gestion discrétionnaire. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

GESTION DÉLÉGUÉE : UNE EXPERTISE PHARE

Depuis plus de 30 ans, la gestion déléguée est au cœur de notre métier.

Nos offres de gestion déléguée sont accessibles depuis le CTO, le PEA ou le contrat d'assurance vie⁽¹⁾ ou de capitalisation.

Nous déployons une prestation de gestion déléguée sur mesure, dans le respect du profil de l'investisseur.



1. Indirectement, S2G intervenant en tant que déléguataire dans le mandat d'arbitrage

2. Source Société Générale Gestion au 31/03/2026

Le service de gestion sous mandat est un service d'investissement présentant un certain nombre de risques, notamment et non exhaustivement le risque de perte en capital et le risque lié à la gestion discrétionnaire. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ROBUSTE

Toutes nos décisions de gestion s'appuient sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'intégrer les paramètres des marchés financiers et extra-financiers.

Un processus d'investissement en trois étapes :

1 PREVISION DE TENDANCE

Nos Gérants, en collaboration avec les économistes, stratégestes et analystes d'Amundi, élaborent des prévisions relatives aux mouvements des marchés financiers.

2 ALLOCATION STRATÉGIQUE D'ACTIFS

Sur la base de ces prévisions de tendance, nos Gérants mettent en œuvre une allocation stratégique en définissant la pondération entre les différentes classes d'actifs (actions et produits de taux), les différentes zones géographiques et secteurs économiques les plus adaptés au profil de gestion du client, tel qu'il est défini dans le cadre d'une gestion déléguée.

3 SÉLECTION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT⁽¹⁾

En fonction des opportunités de marché, nos Gérants sélectionnent les supports d'investissement les mieux adaptés à la conjoncture du moment.



1. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site www.societegeneralegestion.fr
Le service de gestion sous mandat est un service d'investissement présentant un certain nombre de risques, notamment et non exhaustivement le risque de perte en capital et le risque lié à la gestion discrétionnaire. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

UNE GESTION ACTIVE DE CONVICTION

Notre objectif est de permettre aux clients de Société Générale Gestion d'accéder aux marchés financiers en bénéficiant de notre expertise et nos années d'expérience en gestion déléguée.



Nous construisons nos allocations stratégiques d'actifs à partir de supports d'investissement sélectionnés pour leur capacité à créer de la valeur dans le temps. Pour cela, nous avons accès à un univers d'investissement large, couvrant toutes les classes d'actifs, constitué d'OPC¹. Certaines de nos offres de gestion déléguée permettent également d'investir dans des titres en direct.

Nos décisions d'investissement intègrent, en plus des critères financiers, des caractéristiques environnementales et /ou sociales.

Nos Gérants sont en permanence à l'écoute de l'environnement économique et financier afin d'ajuster, autant que nécessaire, l'allocation des portefeuilles.

La valeur des avoirs sous mandat peut fluctuer tant à la hausse qu'à la baisse en fonction des conditions économiques, politiques, boursières (risque de marché), de la situation particulière d'un émetteur, ou des décisions d'investissement du Gérant (risque discrétionnaire) ; il existe un risque que les avoirs ne soient pas investis à tout moment sur les marchés les plus performants. En conséquence, le risque de perte en capital doit être accepté.

LA TRANSPARENCE DE NOTRE GESTION

Chaque client bénéficie d'un suivi régulier et personnalisé de la gestion de ses avoirs. A cet égard, il reçoit des informations périodiques claires et complètes sur l'évolution de son mandat et des marchés financiers.

Toutes les informations de gestion sont transmises via des flux sécurisés auprès de notre partenaire Société Générale. Ainsi, chacun bénéficie à tout moment d'une vision complète de l'épargne confiée.



Des vidéos mensuelles pour décrypter l'actualité économique et financière et informer de ses impacts sur la stratégie de gestion du mandat sont également disponibles dans son espace personnel.



Des communications régulières : le rapport de gestion trimestriel pour suivre en détail l'évolution de son mandat, la lettre annuelle de commission pour la gestion sous mandat...



L'accès direct à un Gérant dédié, pour certaines offres de gestion déléguée. Et la possibilité, en fonction des attentes de chacun, d'organiser des rendez-vous avec le Banquier Société Générale et le Gérant.



L'accès à un espace Internet dédié à la gestion déléguée du client, via l'espace client Société Générale ou dans l'application Société Générale⁽¹⁾ : informations utiles relatives au mandat : performance, allocation par classes d'actifs et par zone géographique ou secteur d'activité (pour certaines offres), inventaire détaillé des valeurs détenues en portefeuille.



1. L'accès aux fonctionnalités de la banque à distance et à l'Appli SG nécessite la souscription à l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.). Gratuit hors coûts de connexion facturés par le fournisseur d'accès à Internet.

UNE GAMME DE FONDS EN PHASE AVEC VOS BESOINS

Société Générale Gestion vous permet de bénéficier d'un univers d'investissement large au travers d'un éventail d'OPC gérés soit par Société Générale Gestion ou par une société de gestion de son groupe d'appartenance soit par toute autre société de gestion tierce, d'actions de sociétés cotées et d'obligations ou obligations convertibles négociées sur un marché réglementé (selon les offres).

Notre gamme de fonds large et diversifiée permet de répondre aux besoins de tous les profils de risque, des plus défensifs aux plus dynamiques. Nous proposons également des solutions de placement pour votre trésorerie ainsi que des solutions flexibles grâce au fonds « SG FLEXIBLE ».



FOCUS

SG FLEXIBLE

SG FLEXIBLE est un OPC dont l'objectif de gestion consiste à rechercher une performance durable par la mise en place d'une gestion active et flexible sur l'ensemble des marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, au travers d'un cadre de risque défini par un objectif de volatilité maximum de 10 %.

Cette flexibilité permet ainsi de construire un portefeuille diversifié en termes de classes d'actifs, d'univers géographiques et de supports d'investissement.

SG FLEXIBLE n'offre pas de garantie de performance et présente notamment un risque de perte en capital. La stratégie de gestion mise en place expose le fonds aux principaux risques suivants : risque discrétionnaire, risque de taux, risque de crédit et risque actions.

Pour plus de détails sur la politique d'investissement, et notamment les risques auxquels le fonds est exposé, veuillez vous référer au Prospectus et au DIC PRIIPS disponibles sur www.societegeneralegestion.fr

UNE GAMME ELABORÉE POUR L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

Nous proposons un large choix de solutions d'épargne salariale et retraite, pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs salariés.

Nous proposons des solutions constituées sous forme de FCPE composées de FME ou de FCPE dédiés qui se déclinent au sein de différentes gammes :

1 LES FONDS COEUR DE GAMME

Ils couvrent tous les profils de risque et sont adaptés à toutes les durées de placement grâce à un large univers d'investissement.

2 LES FONDS SPÉCIALISÉS

Ils s'adressent aux épargnants avertis souhaitant diversifier leur épargne au travers de thématiques ou de zones géographiques spécifiques.

3 LES FONDS DÉDIÉS À VOTRE ENTREPRISE

Il s'agit de fonds sur mesure diversifiés ou d'actionnariats cotés/non cotés.

Chaque FCPE est supervisé par un conseil de surveillance composé de représentants des salariés et de l'entreprise.



Nous proposons des solutions de gestion pilotée parfaitement adaptées aux dispositifs de retraite qui permettent une gestion de l'épargne des salariés en adéquation avec leur profil de risque, leur projet et l'âge de départ à la retraite.

Vous confiez votre épargne à des professionnels de la gestion qui investissent vos avoirs à long terme et procèdent à des arbitrages, conformément à l'échéance préalablement définie et selon les modalités établies par la grille d'allocation d'actifs choisie.



Nous dispensons, pour les entreprises qui le souhaitent, un accompagnement à la formation de leurs salariés : équipe Ressources Humaines, membres des conseils de surveillance des fonds d'épargne salariale ou salariés.



Chaque entreprise adhérente est représentée au sein du Conseil de Surveillance Paritaire et peut aussi associer ses salariés porteurs de parts et sa direction à la vie de ses solutions d'épargne salariale et retraite.



Il s'agit d'une communication publicitaire.

Veillez vous référer aux prospectus et documents d'information clé des organismes de placement collectifs cités avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Veillez vous référer à la documentation contractuelle et réglementaire afférente au service de gestion sous mandat avant de prendre toute souscription.

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de service ou d'Organisme de Placement Collectif (OPC).

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où le service ou le(s) fonds a(ont) été autorisé(s), le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un OPC, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur les sites www.societegeneralegestion.fr et www.societegenerale.fr.

Pour les fonds luxembourgeois de la Sicav Amundi Funds, la documentation est disponible gratuitement auprès de CACEIS Bank S.A. au 1-3 place Valhubert - 75013 Paris, correspondant centralisateur de la Sicav en France. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le service de gestion sous mandat est un service d'investissement présentant un certain nombre de risques, notamment et non exhaustivement le risque de perte en capital et le risque lié à la gestion discrétionnaire. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève. Le Conseil se tient à la disposition de l'investisseur pour répondre à l'ensemble de ses questions et pour s'assurer que ce placement est adapté à son profil d'investisseur, à ses connaissances et à son expérience financières, à sa situation patrimoniale et budgétaire, ainsi qu'à ses objectifs et à son horizon de placement. L'investisseur fait affaire personnelle des aspects fiscaux liés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le service ou le (s) OPC visé(s) doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du service ou de l' (des) OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un service ou OPC. Des informations sur les aspects liés au développement durable sont disponibles sur : www.societegeneralegestion.fr

Le présent document repose sur des sources que Société Générale Gestion considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Société Générale Gestion décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Société Générale Gestion ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Le service et/ou le(s) OPC présenté(s) dans ce document est (sont) respectivement fourni (s) ou géré(s) par Société Générale Gestion, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : juin 2026

Société Générale Gestion - S.A. au capital de 567 034 094 EUR, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 09000020

Siège social : 91-93, bd Pasteur - 75015 Paris - France - Siren : 491 910 691 RCS Paris.

Société Générale Gestion est courtier d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 24 006 914